

LE CANARD

Journal Humoristique Hebdomadaire.
A. P. PIGEON, Editeur-Propriétaire
Bureau : 1786 Ste-Catherine, Montréal
Tel. Bell 7121.

ABONNEMENT

Un an (pour tout le Canada et Etats-Unis) - 0.50
Strictement payable d'avance.

LE NUMÉRO : UN CENTIM

Adressez toute correspondance ou envoi d'argent,
timbres, etc., à A. P. PIGEON, éditeur-propriétaire.
Ce journal est vendu aux agents 8 cts la douzaine,
payable tous les mois.

MONTREAL, 26 SEPT. 1896

NOS GRAVURES

LA VIEILLE OBSTRUCTION

Les conservateurs sont arrivés à leurs fins à Ottawa ; ils ont réussi à dépasser le terme de trente jours qui leur assure le droit à l'indemnité sessionnelle. Pour cela, toutes les vieilles bavardes de l'opposition ont entassé dans la voie du progrès tous les obstacles qu'elles ont pu trouver comme interpellations, motions et questions. Mais les électeurs sont fatigués de la persistance de ces vieilles momies-là et Laurier va pousser à toute vapeur pour balayer jusqu'aux derniers vestiges de ces embaras.

LA PÊCHE

Les ministres provinciaux sont partis à la pêche aux votes pour les élections générales qui se préparent à Québec. Chacun a choisi son amorce pour séduire les poissons rouges. Flynn a pris les écoles, Pelletier les taxes et Beaubien les carottes, mais il n'est pas probable que la pêche soit fructueuse. Laurier est passé avant eux et a déjà rafflé tout le poisson.

REBUS

Nous allons reprendre, le 1er septembre prochain la publication de nos *Rebus* hebdomadaires qui avaient tant de vogue parmi nos lecteurs.

A partir de cette date nous donnerons chaque semaine un *rebus* illustré et la semaine suivante nous annoncerons la liste de ceux qui auront deviné.

A chacun de nos lecteurs qui nous enverra une solution exacte nous donnerons un abonnement gratuit au CANARD qui sera envoyé par la poste aux personnes résidant en dehors de Montréal ; pour les personnes habitant Montréal l'abonnement sera délivré gratuitement à nos bureaux, 1786 rue Ste-Catherine.

A nos correspondants

Un lecteur du CANARD. — Notre correspondant de Coaticook devrait bien mettre sur ses lettres un timbre de 3 cts au lieu de 1 cent. Cette farce nous coûte 2 cts, nous la trouvons mauvaise.

Rigolo, Québec. — L'allusion religieuse au whiskey saisi chez Turcotte pourrait faire de la peine aux Frères d'Oka.

Tétanos, Québec. — Reçu votre envoi très amusant, mais un peu trop croustillant pour les mœurs paternelles de ce bon vieux CANARD. Le récit est un peu trop nuageux pour notre clientèle en général, intérêt trop local. Envoyez-nous quelque chose d'un intérêt plus général ou plus clairement désigné.

AUX GOURMETS

Voulez-vous faire un bon repas, bien servi ; voulez-vous boire de bonne boisson et fumer de bons cigares, ne manquez pas d'aller au restaurant de J. B. MIRON, 40 rue St-Laurent à deux pas de la rue Craig sur la Grande rue de Montréal. Nous pouvons recommander spécialement la cuisine et le service. Le restaurant est ouvert la nuit pour les soupers fins qui sont une spécialité de la maison. N'oubliez pas l'adresse, 40 rue St-Laurent.

Boulevard St Lambert

"LE CANARD" ET LE PUBLIC

Une foule de personnes ayant fait circuler le bruit que le CANARD n'était pas à vendre, nous venons, en toute hâte et par train spécial, protester contre cette blague plus monumentale encore que le fiasco de l'Exposition Provinciale.

Le CANARD est à vendre, Dieu merci, et à vendre dans tous les dépôts.

Notre politique est connue et vingt-cinq ans d'indépendance ne l'ont pas altérée.

Nous ne sommes ni libéraux ni conservateurs ; et nous n'acceptons pas plus de dictées de Constantinople que d'Alexandrie, de Rio-Janeiro que de Yokohama.

Nous circulons au Kamtchatka, en Tartarie, en Sénégambie, en Patagonie et même en Mantchourie, et partout nous proclamons que le prix de notre journal est uniformément d'un sou le numéro, et de 50 cents par année.

Mais nous ne laisserons ni Joe Vincent, le batelier ; ni Corbeil, le warfingier ; ni Jos. Poitras, le marchand d'huîtres ; ni Forget, le violoneux ; ni un syndicat quelconque dire que nous refusons de vendre notre journal.

Que d'autres se disent anglais et d'autres français, nous, nous sommes Canayens, de la grande école de Cléty Robillard et Jozon Perrault.

Notre éducation politique, nos sympathies, nos admirations vont au faubourg Québec.

Nous sommes amis de toutes les races, même des Italiens et surtout de la race calabraise (*qu'a la braise*) si nécessaire au salut des gouvernements qui commencent.

S'il existe ici ou ailleurs des naïfs qui se figurent que le CANARD consentira à subir le sort de ses confrères qui ne se vendent pas, ils verront leurs espoirs déçus.

Notre santé est florissante et contrairement à la coutume de certains de nos confrères, notre circulation n'est pas soufflée. Notre situation financière est assez brillante pour que nous nous soyons donné la semaine dernière le luxe de trois actions en libelle, ce qui bat, pour une semaine, le record du journal le plus prospère, même la *Patrie*.

Et maintenant que le public est prévenu, nous allons continuer de nous livrer à nos chers travaux ; mais au premier bruit qui courra sur la vente du CANARD nous réparaftrons, que nous soyons à Buda-Pesth ou à Nangasaki.

LE PROPRIÉTAIRE DU "CANARD."

RATE

Encore un qui manque son coup :

Le plus triste c'est que c'était le *grand coup*. Il ne s'agissait pas d'un vulgaire ministre baptiste comme la première fois, mais d'un brave Père Combes qui avait prêté, pour le 19 ou le 20 septembre, un érapoutillement complet du globe terrestre et l'explosion générale de la machine.

Le Père Combes avait été plus généreux que le baptiste. Il laissait une certaine latitude sur le jour de l'événement qui devait se passer le samedi ou le dimanche, probablement à cause des Juifs. En outre il évitait aux Canayens le supplice de l'eau, ce qui était une louable considération.

Mais l'un et l'autre ont fait également four, et la population de Montréal s'est levée lundi toute joyeuse. La clôture de l'Exposition était bien pour quelque chose dans cette réjouissance générale, mais évidemment la cause première était la satisfaction de voir que le *grand coup* avait raté.

Voyons, à qui le tour ?

BARAQUIN LEGAL

Le CANARD fréquente beaucoup en ce moment les tribunaux et cette fréquentation l'a mis à même de fouiller une foule de dossiers tous plus intéressants les uns que les autres.

Nous allons donner quelques échantillons des déclarations qui sommeillent dans les dossiers :

Voici d'abord une cause en rectification d'état civil :

"Que suivant le témoignage de la famille et la preuve qui peut en être faite, la dite requérante est née le ou vers le dix-septième jour de Mai 1863 et que *vu sa naissance prématurée et l'impossibilité de la sortir* elle ne fut portée et présentée au baptême..."

Un de nos excellents huissiers dans une autre cause rapporte la saisie de :

Treize poches pleines d'autres poches vides formant en tout environ cent quatre vingt poches vides.

Un de ses collègues énumère à côté :

Un pot et bol en pierre blanche, Un *savonnier* et un *pot à barbifier* en pierre fleurie ;)

et il rapporte qu'il a :

laissé les dites pièces au dit défendeur en personne à son domicile respectif.

Et maintenant voici une querelle de ménage :

Qu'en plusieurs circonstances, entre autres le 9 Novembre dernier elle fut obligée de s'en aller chez son père, l'intimé refusant de la nourrir et menaçant de la tuer *avec une fourchette*.

Evidemment c'est une vilaine façon employer cet ustensile culinaire.

Autre querelle :

Que deux ans après le dit mariage le dit défendeur l'a maltraitée en la déshabillant, la faisant mettre à genoux et la menaçant de la tuer.

Que, dans cette circonstance, *sans toutefois la tuer*, le dit époux l'a frappée et lui a noirci les yeux en la frappant avec ses poings.

PASSONS aux actions diffamatoires :

Que la dite défenderesse a *dit des injures verbales* à l'adresse de la demanderesse.

Voilà maintenant une action pour soutien avec un motif sérieux :

Que la paresse du défendeur est tellement grande qu'à plusieurs reprises il a déclaré être prêt à mourir et à laisser mourir sa famille de faim plutôt que de travailler.

Quant à l'accident que voici relaté, jugez tout ce qu'un homme peut supporter sans en mourir :

Qu'arrivé entre les rues Guy et Richmond où les chars de la dite compagnie ont coutume de se rencontrer *lorsqu'ils viennent en direction opposée* le char dérailla et vint en collision avec un autre char.

Que le demandeur se trouva pris entre les deux chars venant ainsi en collision et se fit *écraser la tête et le corps tout entier*.

Que le dit accident est arrivé par la faute de la Cie et que le dit demandeur a souffert des dommages pour au moins \$1,000.00 (il n'est pas mort, grands dieux !)

Que lors de l'accident l'habillement que portait le requérant fut complètement détruit et mis hors d'état, lequel habillement valait vingt-cinq piastres.

Qu'est-ce qui disait que cet homme là avait perdu la tête. Il pense à tout.

Et pour terminer : cette désignation d'un défendeur détenu en prison dont la femme demande à être séparée de bien :

Un tel, *gentilhomme*, actuellement en prison.

A une autre fois.

UN HABITANT RUSE

Un bon habitant de St-Jérôme venu à Montréal avec sa famille pour visiter l'Exposition en profite pour faire quelques emplettes.

Il va sur la rue St-Paul et entre dans un magasin de fer pour acheter une cloche à vache.

—Avez-vous des cloches à vache, demanda-t-il au commis ?

—Oui, monsieur. Veuillez donc passer par ici.

—Mais celles-ci sont trop petites, n'en avez-vous pas de plus grosses ?

—Non, monsieur, ce sont les plus grosses que nous vendons.

L'habitant se retira et gagna la porte du magasin, mais le commis le rappela.

—Ecoutez, monsieur, lui dit-il, prenez une de ces cloches-là et vous n'aurez pas de difficulté ensuite à retrouver votre vache. Lorsque vous entendrez la cloche, vous saurez que la vache n'est pas loin. Si vous achetez une grosse cloche qu'on entende de loin, vous devrez vous tuer à marcher pour retrouver vos vaches.

Et l'habitant acheta la petite cloche.

O Quebec

O Quebec, ville ineffable, que tes fils sont donc fiers de tes beautés !

Dans un seul numéro de *l'Electeur*, que disons-nous, dans une seule colonne de *l'Electeur* nous trouvons des perles de fierté locale, des Tarasconades et des Tartarinades qui nous désopilent la rate.

l'Electeur dit :

"Il est une chose qu'on ne devrait pas oublier, c'est que toute notre force municipale ne se compose que de 52 hommes et 16 sergents ; ou le commandement du capitaine Pennée et du sous chef Walsh.

Nous avons aussi deux détectives Fleury et Walsh, dont l'habileté est bien connue. Et nous ajouterons, notre police comme corps est la plus morale et la plus efficace du Dominion."

Comme corps, entendons-nous ; et plus loin :

"Nous avons maintenant l'organisation sanitaire la plus efficace de tout le Dominion. Rien n'échappe à la vigilance du Bureau, et depuis une couple d'années surtout il a accompli une somme énorme de travail."

Heureux Quebecquois !

"M. l'abbé C. A. Pettitgrew, curé de Stillwater, Minnesota, est en promenade en cette ville. Stillwater est une très jolie ville, Québec en miniature par la topographie du terrain."

La violette n'est pas plus modeste.

Si Paris avait une cannebière, ce serait un petit Marseille ; si Stillwater avait une terrasse, ce serait un petit Québec.

Dix lignes plus loin :

"Nos lecteurs apprendront sans doute avec chagrins que M. Jos. Lamontagne, le sympathique ténor qui aime à chanter de sa voix vibrante les louanges du Seigneur dans les jours de grandes solennités religieuses, est dans un état les plus critiques. Le ténor québecquois a probablement dit ses derniers chants."

Le ténor québecquois Pends-toi Capoul ; avale ton ut, de Reské.

Le dernier paragraphe de la colonne est digne du début.

AU RECORDER

"Pas moins d'une douzaine d'ivrognes et quelques tapageurs ce matin. Une bonne journée, même pour un lundi."

Enfin, du moment où l'orgueil civique est satisfait, soyons content.

Le fait est qu'une bonne douzaine d'ivrognes c'est un bon lundi, même pour Québec !

Boulevard St Lambert